

COMMUNIQUÉ de PRESSE CGT Pénitentiaire et CGT

MOBILISATIONS DANS LA PÉNITENTIAIRE **La CGT appelle à poursuivre la lutte !**

Depuis 6h ce matin, des actions ont lieu sur près de la moitié des établissements pénitentiaires en France, en réponse à l'appel à mobilisation de plusieurs organisations syndicales dont la CGT Pénitentiaire.

Cette mobilisation fait suite aux 2 tentatives de meurtre perpétrées sur 2 de nos collègues du Centre Pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne.

Ces événements ne sont pas sans rappeler ceux survenus en janvier 2018 dans les établissements de Vendin-le-Vieil, Borgo, Mont-de-Marsan et Tarascon. Une mobilisation sans précédent depuis plus de 20 ans dans l'administration pénitentiaire s'était alors engagée pendant plus de 15 jours.

Force est de constater que rien a changé !

La CGT revendique :

- le comblement des vacances de poste avec arrêt des reprises des nouvelles missions (extractions judiciaires, etc.) tant que les organigrammes ne sont pas à niveau ;
- une rémunération attractive nécessaire à la reconnaissance de notre métier ;
- un statut à la hauteur de la complexité de nos missions diverses et variées et à l'évolution de notre métier ;
- la mise en place de moyens techniques, en lien avec la sécurité du personnel, comme des portiques à ondes millimétriques, des tenues adaptées aux missions, un meilleur contrôle des personnes amenées à intervenir dans les établissements, entre autres.

La CGT et la CGT Pénitentiaire appellent, d'ores et déjà, l'ensemble des personnels à continuer la lutte dès demain. La Ministre et le Directeur de l'Administration Pénitentiaire ne peuvent plus faire la sourde oreille, face aux revendications légitimes des personnels.

Montreuil, le 6 mars 2019